

**UN CORRESPONDANT SOCIAL NOMMÉ DANS LE DÉPARTEMENT**

La politique ministérielle d'action sociale vise à améliorer les conditions de vie des agents et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement de l'enfance et des loisirs, et de les aider à faire face à des situations difficiles. Pour mettre en œuvre au plan local, cette politique, un correspondant social peut être désigné localement. Dans les Pyrénées Orientales, ce correspondant a récemment été nommé, avec un début de fonction au 1<sup>er</sup> Septembre 2014. Présentation succincte des missions qui peuvent potentiellement lui être confiées, en précisant que pour l'instant, ses domaines d'intervention et l'articulation avec les intervenants locaux n'ont pas encore été définis par la direction locale.....

**UN RÔLE D'INFORMATION**

Le correspondant social est un relais entre les agents et les divers services ou partenaires traitant l'action sociale. Il doit ainsi exercer ses missions en relation étroite avec le service des ressources humaines et la délégation locale.

Il a un rôle d'information auprès des personnels, pour l'accueil des nouveaux agents, pour les agents qui vont partir à la retraite, et participe aux CDAS

**PLUSIEURS DOMAINES D'INTERVENTION****Des prestations sociales**

Le correspondant social peut contribuer à l'organisation des prestations (Journée d'accueil des nouveaux arrivants, départs et arrivée des enfants pour des séjours EPAF, organisation de l'arbre de Noël, distribution des chèques cadeaux, aux bénéficiaires, organisation d'actions de santé publique,...) transmettre voire pré-instruire les demandes de prestations sociales (logements, prêts et aides au logement,...).

Le système de centralisation et de validation des commandes

de titres-restaurant ne devrait cependant pas être modifié.

**Santé au travail et soutien aux agents**

L'organisation déjà en place, très opérationnelle en matière de santé au travail (visite médicales, retour à l'emploi des agents après un congé de longue maladie) et de soutien aux agents en difficultés, ne devrait pas être impactée par cette nomination.

**Des missions spécifiques à la direction**

D'autres missions spécifiques peuvent lui être confiées : relais avec les œuvres sociales, relais d'information mutualiste, correspondant handicap.....

**Correspondant social des PO****Guylaine TAVEAU-MARTINEZ****04 68 51 53 63****[guylaine.taveau-martinez@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:guylaine.taveau-martinez@dgfip.finances.gouv.fr)****SERVICE PUBLIC : AVEC MOINS, ON FAIT SOUVENT PIRE**

Jean Claude Mailly, dans son éditorial du 24 septembre 2014, commente l'intervention du président de la république et notamment ses répercussions sur la fonction publique.

Il a ainsi rappelé que pour **FO** les 41 milliards sur trois ans d'aides aux entreprises vont de pair avec les 50 milliards de réduction des dépenses publiques. Forcément la réduction portera sur les services de l'état, ses missions, sa présence dans les territoires, et surtout sur la notion même de service public

Sur le service public Jean Claude Mailly poursuit :

« ..... service public républicain mis à mal depuis la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et sa cousine la Modernisation de l'administration publique (MAP).

Le 1er octobre sortira en librairie un livre de Force Ouvrière : *Il faut sauver le service public* (éditions Flammarion, collection « Librio »). Au-delà des analyses, il décrira les ravages de ces politiques sur le service public, en termes d'accès, de service rendu, de proximité, et ce, dans différents secteurs et sur tout le territoire.

D'une certaine manière, ce livre sera la preuve par l'exemple de ce que nous expliquons depuis plusieurs années. Et les exemples ne manqueront pas, comme pourront le constater tous les lecteurs et lectrices. À tous ceux qui expliquent qu'on peut faire mieux avec moins, nous prouverons qu'avec moins, on fait souvent pire !

Non, il n'y a pas de république sans service public et il n'y a pas de service public sans agents publics. Ce combat pour le service public républicain concerne tout le monde, qu'on soit du public ou du privé, actif, chômeur ou retraité. Il fait partie de notre attachement à la république sociale, un attachement régulièrement confirmé dans nos congrès confédéraux. Un attachement aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité... »

**FO DGFIP66** soutient ainsi que la DGFIP exerce des missions prioritaires et essentielles à l'ensemble de la collectivité nationale, condamne les orientations locales qui engagent le démantèlement intégral du service public républicain de notre département.

**FO DGFIP66** condamne déjà les futures suppressions d'emplois qui toucheront notre département en 2015, ces suppressions n'ont d'autres but que la réduction des crédits budgétaires

Les conditions de travail dans notre département se dégradent, quotidiennement les agents en subissent les conséquences dans leur vie professionnelle et l'exercice de leurs missions.

**ON Y CROYAIT , LA DGFIP L'A FAIT**

« Impossible ! On ne peut pas aller contre l'histoire. La création d'emploi à la DGFIP est impossible ! »

Voilà la réponse de Bercy et des directions locales, aux demandes pressantes des agents de nos services

Et pourtant ,,,,,,,,,

La Direction Générale nous prouve que la création d'emplois est possible dès qu'il s'agit de postes d'AFIP.

Ainsi les Pyrénées Orientales seront un des départements qui verront s'installer un administrateur des finances publiques supplémentaire Cette arrivée devait permettre, à l'image de l'organigramme ministériel, de réorganiser celui de la direction locale, et simplifier l'organigramme local.

Mais non. M. Bresson ne changera rien à l'organisation de la direction , la nouvelle directrice se verra confier un rôle de chargé de mission . Bien loin de sa fonction.... Elle aura entre autre la tâche de régler une fois pour toute l'avenir de ce serpent de mer qu'est le SIP de Cabestany et de son CFP orphelin.

Si la solution du transfert d'un SIP sur le site de Cabestany a les faveurs de la direction, la possibilité du rapatriement du CFP sur le site de Côte Vermeille n'est pas écarté

**LES ÉLUS SONT ILS DES CONTRIBUABLES COMME LES AUTRES ?**

A cette question, posée en marge du dernier CTL, M Bresson a clairement répondu oui.

Sur le dossier de l'élu victime de phobie fiscale, M. Bresson a certifié que notre administration avait fait son travail, et n'avait rien à se reprocher.

Les contrôle sur les élus sont fait dans le département, et le fait que ces dossiers soient traités en direction ne lui pose pas de problème.

**FO DGFIP66** lui a opposé la déontologie renforcée a laquelle sont soumis les agents. Il a répondu qu'à titre

**PHOBIE ?**

Un député, éphémère ministre, a récemment défrayé la chronique fiscale par sa « phobie » administrative.

Les agents de la DGFIP ont dû apprécier, eux qui souffrent d'une agoraphobie à deux symptômes : la peur de la foule des longues files d'attente aux guichets en période d'échéance, et son corollaire la peur d'utiliser l'application de gestion des congés pour mieux servir les usagers.

Que dire également de cette arachnophobie causés par les tombereaux d'informations déversés sur la toile et générant une peur panique d'y trouver ce que l'on cherche et son contraire.

Comme pour l'ensemble de la population, l'impôtphobie guette également les agents.

Mais pour eux, le docteur DGFIP, soigne tous ces symptômes par une ordonnance de « déontologie » et des examens médifiscaux plus que réguliers.

Pour préserver sa santé, Marianne a pourtant déjà prescrit aux élus de la nation le respect de son **CODE** : un comprimé de **Citoyenneté**, un grand verre d'**Obligations**, une ampoule d'**élixir de Décence**, une piqûre d'**Exemplarité**, pour éviter que ne se propage dans le bon peuple la contagion d'**édilophobie**.

Le comble :

ce sont eux les prescripteurs.....



**Diafoirus , sors de ce corps !!!!!**

personnel, son dossier fiscal était géré comme tout les citoyens puisque il a refusé son classement a la direction. Donc acte.

**HOMMAGE À ANDRÉ BERGERON \***

André Bergeron nous a quitté. Le 20 septembre 2014.

Né en 1922, ouvrier typographe, actif pendant le Front populaire, André Bergeron eut différentes responsabilités syndicales, à l'union départementale du Territoire-de-Belfort, à la fédération du Livre, puis au bureau confédéral où il fut élu en 1956 avant de devenir secrétaire général en 1963, succédant au premier secrétaire général de la CGT-Force Ouvrière, Robert Bothereau.



Présent lors de la scission d'avec la CGT et à la création de la CGT-Force Ouvrière, il a exercé la première partie de ses mandats de secrétaire général pendant les Trente Glorieuses, une époque où beaucoup d'acquis sociaux ont été obtenus par la pratique contractuelle : des retraites complémentaires à la formation professionnelle en passant par l'Assurance chômage, autant d'avancées pour les travailleurs par la mise

en place de régimes paritaires, Force Ouvrière fut le pilier syndical de la négociation collective, une pratique contractuelle conçue comme un outil de l'indépendance syndicale.

À la fin des événements de mai 1968, il obtint l'accord du CNPF pour une augmentation du salaire minimum (Smig à l'époque) supérieure à ce que voulait le gouvernement. Sollicité à différentes reprises pour être ministre, il a toujours refusé, comme il refusa tous « les honneurs ».

Fin négociateur, surnommé le père tranquille du syndicalisme, André Bergeron savait aussi être ferme quand il le fallait. Il a épousé son époque, ne transigeant pas avec la liberté et l'indépendance syndicales. Il joua également un rôle important à la CISL, dont il était vice-président. Souffrant depuis quelques années, touché par une maladie qui déconnecte des réalités, il s'était retiré sur sa terre natale, du côté de Belfort.

Aujourd'hui encore, nombreux sont ceux qui rappellent sa formule du « grain à moudre ».

Aujourd'hui, six mois après la disparition de Marc Blondel, les militant(e)s de Force Ouvrière sont de nouveau dans la peine .

*\*Extrait de l'hommage rendu par Jean Claude Mailly sur le site <http://www.force-ouvriere.fr/Salut-a-toi-Andre>*